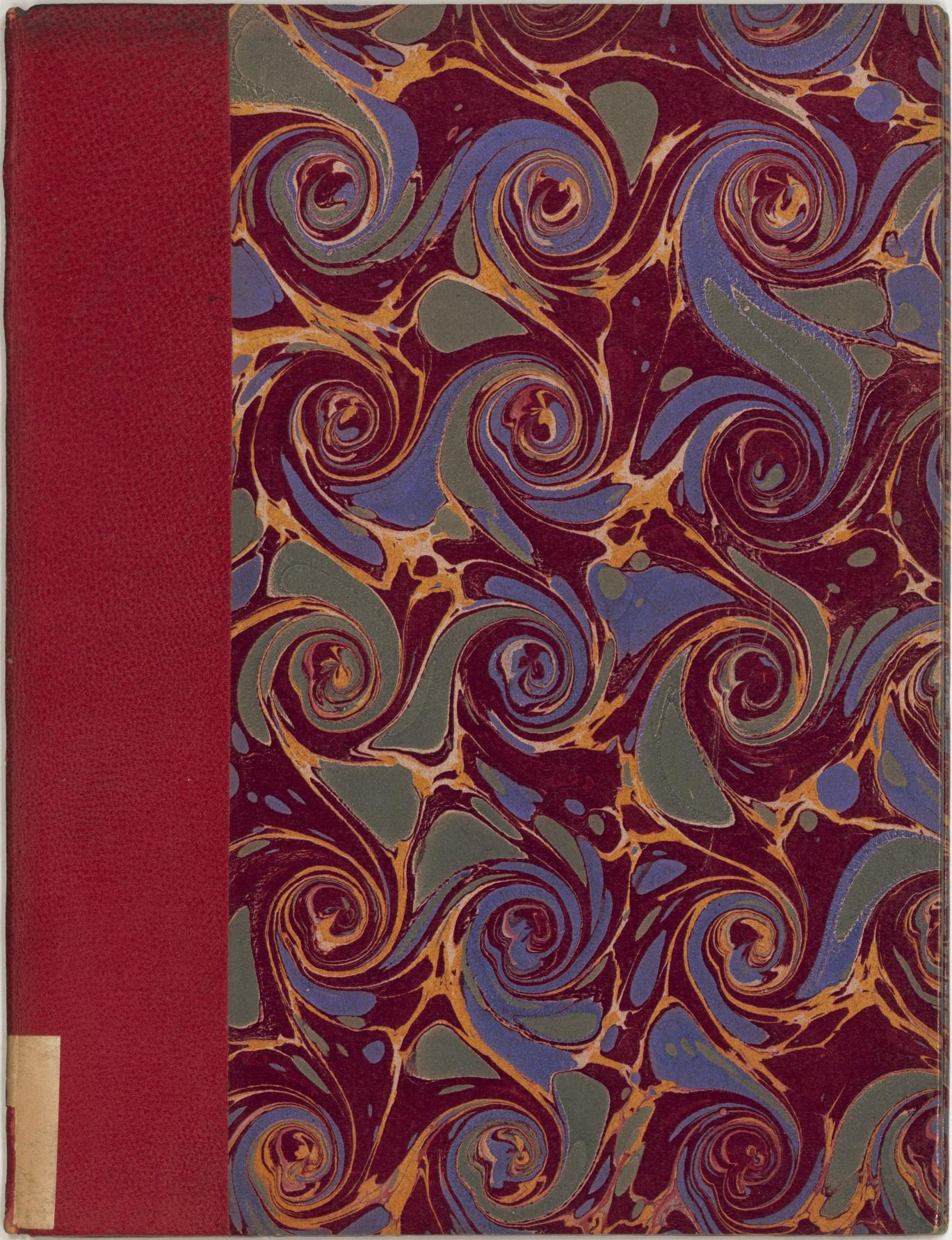


colorchecker CLASSIC

0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 mm

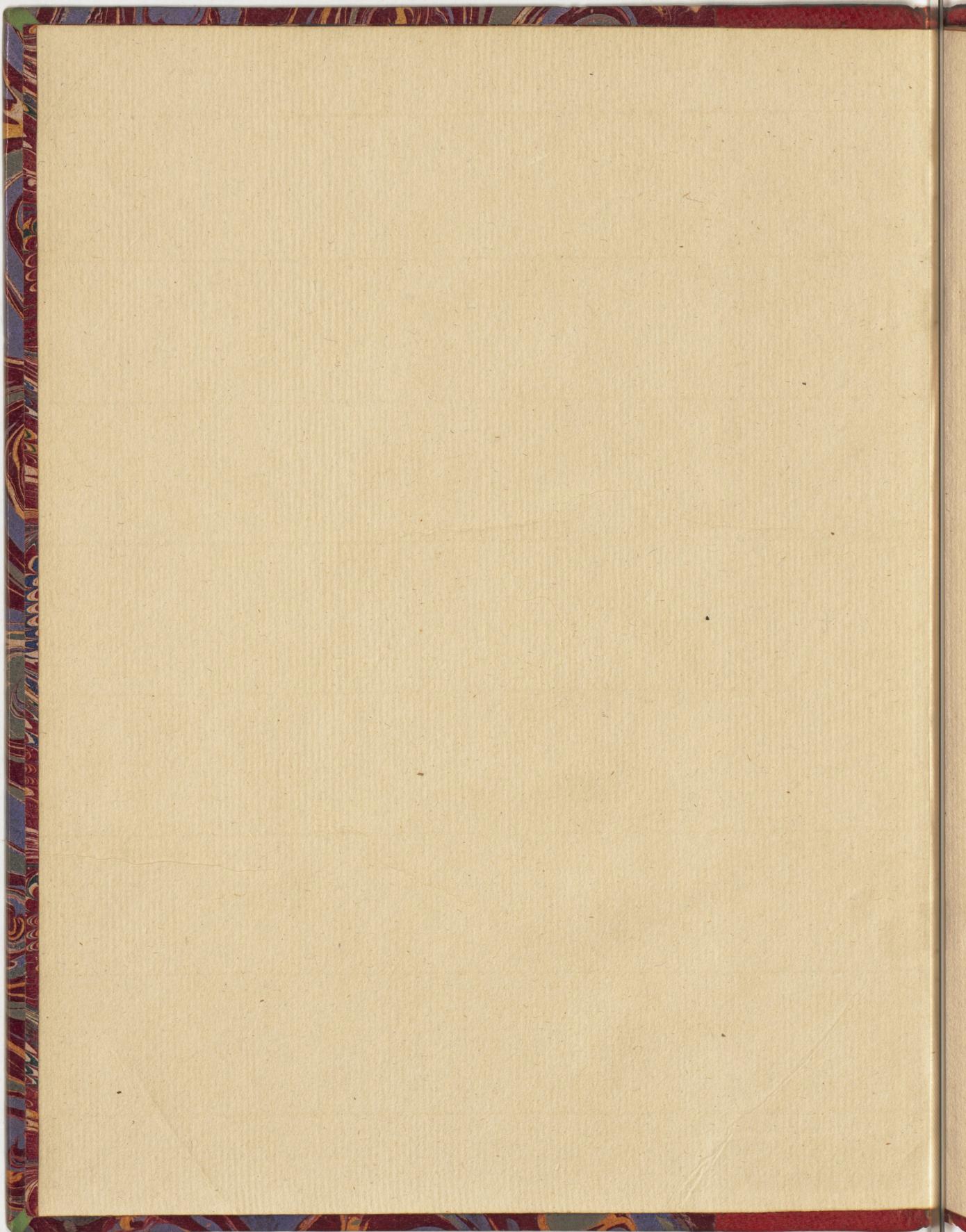


x-rite





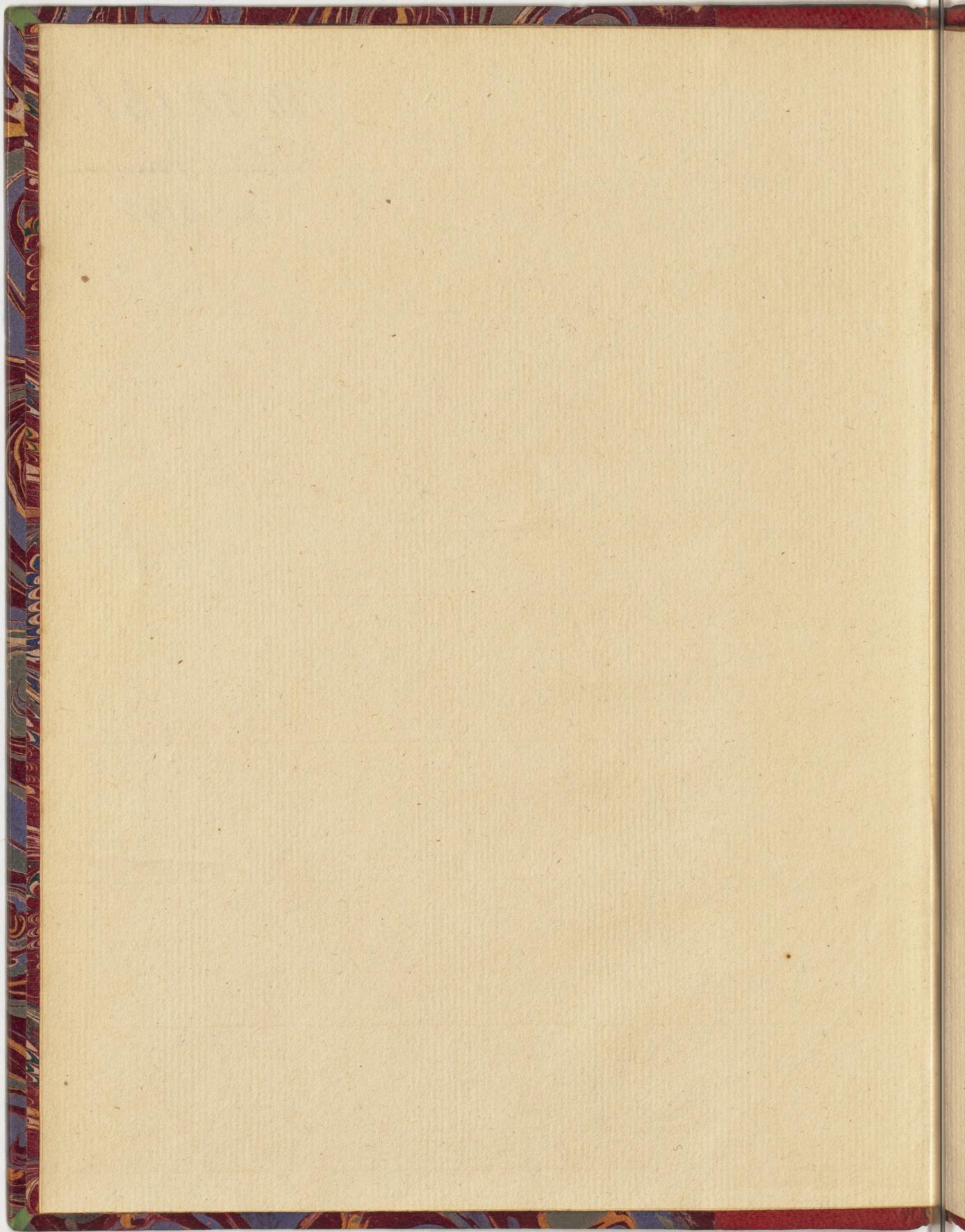




M. 12181.

Cat. Moreau,

n° 3142.



RELATION
DE TOVT CE QVI S'EST
FAICT ET PASSE'
DE MESSIEVRS
LES PRINCES
DE CONDE', DE CONTY,
ET DV DVC DE LONGVEVILLE.
iusques à present.

M. DC. LI.

25
RAFFAEL DE TOUT CE QVATRE
L'ART DE LA PEINTURE EN PEINTURE

REALATION

DE TOUT CE QVATRE SEST

CONFIRMATION ET EXPLICATION A 32 E

PAR QVONIAM D'EXPOSITIONS DE LA PEINTURE

DE MESSIEURS DES JUDGES DE LA PEINTURE

DE GONDRE, DE CONTRY

ET DE PINGUET A 32 E

CONFIRMATION ET EXPLICATION A 32 E

**REBATION DE FOVT CE QVI S'EST
-ni'b;s fait en passé de Messieurs les Princes.**



MESSIEURS, nous laissons à

Quand ic considere que je dois parler de l'empri-
sonnement de trois Princes, dont il y en a deux du
Sang de France, & qu'il me faut examiner devant la
premiere compagnie du Royaume, le sujet & les
consequences de leur detention. I'apprehende avec
beaucoup de raison que mon esprit ne responde pas
à la grandeur & à l'importance de cette affaire, où il
s'agit du salut & de la liberté de trois Princes, du
repos de l'estat & de la fortune de tous les François.

Car puis qu'au lieu de finir vne guerre estrangere
par vne bonne & honnable paix, la France par ce
malheureux accident est precipitée dans les fureurs
d'une guerre ciuile, qui peut douter que de ces em-
prisonnements ne dépende pas absolument la fortune
publique & particulière de tout le monde.

C'est cette raison Messieurs, c'est l'amour que ic
porte à la Patrie, qui m'engage d'entreprendre au
decessus de mes forces, espérant que cette illustre as-
semblée ne reconnostra pas tant de faiblesse dans
mon discours, que de generosité dans mon dessein &
deputeté dans mes intentions.

Le commençer donc par l'assurance que ic reçois
des mouuemens de ma conſcience, & par la conuois-

Cet ouvrage

sance que l'ay de vostre zele au' bien publicq, duquel
vous avez de tout temps esté les defenseurs legitimes,
aussi bien que de l'innocence des particuliers, par la
justice que vous rendez avec tant de suffisance & d'in-
TEGRITÉ.

Et considerant en premier lieu la naissance de deux
Princes de la Maison de Bourbon, ce qui est deub à la
dignité & à la qualite sacrée des Princes du Sang à
cause de la proximite qu'ils ont avec le Roy, ie ne puis
m'empescher de dire d'abord, de deux choses l'une,
qu'une entreprise li temeraire ne peut auoir été con-
çue ny conseillée que par le plus audacieux de tous
les hommes, ou bien que ces Princes sont conuaincus
par des preuves invincibles & plus claires que le iour
d'auoir conspiré la ruine de la Monarchie, depuis l'é-
stablissement de laquelle nous n'auons point d'e-
xemples pendans douze siecles, que sous une minorité
ny melme sous les regnes des Roys les plus absolus
& des Ministres les plus entreprenans, il aye este rien
fait de semblable, li l'on adouste au nombre & à la
qualité des prisonniers, les formes de cette resolu-
tion, & la circonstance des temps,

Mais qu'importe dira quelqu'un d'auoir des exemples
si la raison & la nécessité de l'Etat qui iustifient tou-
tes choses, ont exigeé Conseil, si les temps passez
ne se sont point trouuez dans des extremitez si danger-
ueuses que nous estions, si les Ministres de soixante &
trois Roys n'ont pas esté si sages ny si vigoureux que
le nostre, & si les conjectures n'ont pas esté si fau-
rables qu'à present, un bon Politique doit il pour
cela manquer de faire de grandes choses par ce qu'el-
les sont nouvelles?

Certainement

Certainement si quand toutes ces suppositions se
troient aussi indubitablez qu'elles sont constamment
fausses, il y auoit neant moins beaucoup à redire à la
presomption de celuy qui hazarderoit le gouuerne-
ment d'un si grand Royaume , par des moyens si
nouveaux, si violens, & si dangereux pendant vne
Regence & pendant la guerre : Que dira t'on s'il se
trouue que ces Princes soient innocens & que la
Reyne aye esté surprise par des artifices du Cardinal
Mazarin , dans l'ordre qu'elle a donné pour cet em-
prisonnement : Que fera Monsieur le Duc d'Orleans
ce Prince incomparable pour sa generosité, pour sa
iustice & pour sa douceur , aussi bien que pour sa fa-
gesse & pour sa naissance , quand il connoistra que ce
fauory luy a pour son interest particulier , & sans con-
sideration de la reputation de l'Estat , ny du gouuer-
nement dont il est Lieutenant General , ny de la qua-
lité de Prince du Sang , suggere de si mauuais Con-
seils , qui font qu'il n'y a plus rien d'inuiolable : Que
penseront tous les peuples qui le croyant à la veille
de la paix , apres laquelle ils soupirerent depuis tant
d'années , lors qu'ils s'en verront plus esloignés que
iamais , & qu'au lieu d'esteindre vne guerre estran-
gere , qui leur couste tant de larmes , tant de sang &
tant d'argent , ce malheureux en vient d'allumer vne
nouuelle : Et vous Messieurs qui composez ce grand
Senat , qui estes les Anges tutelaires qui gardez ce
Royaume , & dont le rare esprit est à nos affaires , ce
que les esprits administrateurs sont aux Spheres qui
leur sont commises , qui par vostre prudence lors
que nous auons esté à l'extremité des Conseils & de
l'esperance , & dans la derniere confusion des affai-

6

res, auez releue l'estat penchant, qui l'avez affermé,
qui auez tant reparé de ruines & de naufrages, que
ce meschant Pilote qui conduit nostre Vaisseau de
precipice en precipice auoit faite : Quel iugement
ferez vous de celuy que vous auez desia condamné,
à qui vous auez pardonné tant de crimes & d'atten-
tats, quand pour le respect de l'autorité du Roy
qui nous donnoit la paix, vous en ordonnastes la pu-
blication & que l'on oublieroit toutes les injures pas-
sées & tous les outrages qu'il nous auoit faits, afin de
reconcilier vne fois pour iamais la France avec la
France, afin qu'il nous rendist nostre Roy qu'il nous
auoit enlevé & nos Princes qui auoient fuuy le Roy
par d'uoir, mais qui auoient pour nostre malheur à
tous suuy les miserables Conseils du Mazarin : Quel
iugement ferez vous Messieurs quand vous verrez ce
misme homme par les mesmes enchantemens dont il
s'est desia seruy tant de fois, qui diuise encores nos
Princes, qui met le Sang de France contre le Sang de
France, qui enfin va acheuer la ruine de l'Estat, si
vous n'y mettez la main vne autre fois, si vous ne
rompez les charmes dont il a abusé son Altesse Roya-
le, qui ne respire que le calme & la tranquillité pu-
blique qui veut la paix que nous voulons tous, mais
que nous ne fçaurions iamais auoir, pendant que ce
furieux le meslera de nos affaires, qu'il nous diuisera
les vns d'avec les autres, qu'il portera le flambeau de
Prouince en Prouince & qu'il retiendra ces trois
Princes dans la captiuité, dont le premier est un con-
querant fameux par les batailles qu'il a gaignées &
par les Villes qu'il a prises, qui est la terreur des en-
nemis, qui est l'amour, le désir, & l'esperance des

bons, des sages & des veritables François qui l'a esté de toute la France & qui le seroit encors, si par vne aveugle obcyssance aux commandemens de la Reyné & poursuivre Monsieur le Duc d'Orleans, il n'eust esté le proteeteur de celuy qui lors nous persecutoit, & dont les deux autres freres furent en mesme temps les deffenseurs de nos biens & de nos fortunes, que la liberte icule de ces captif illustres peut assurer pour iamais.

I ay donc à faire connoistre l'innocence de ces trois Princes qui patoistra clairement, si l'on examine les faux pretextes dont le Cardinal s'est seruy, les veritables motifs qui l'ont porté à ces emprisonnemens & la foiblesse de cette accusation.

I ay consideré avec soing Messieurs la lettre du 16 Janvier dernier qui vous a esté envoiée sur le sujet de la detention de ces Princes & laquelle sans doute n'a rien oublié de ce qui se pouuoit imaginer contr'eux, puis que le Ministre qui l'a composée & qui fait parler le Roy comme il luy plaist, est le Mazarin le plus hardy calomniateur qui fut iamais.

I ne vous en rapporteray Messieurs que trois ou quatre exemples, qui certes sont estranges pour son impudence ou pour ses intrigues. Vous scauez la peine que vous eustes, à demeurer la premiere accusation qu'il forma contre M. de Beaufort, & combien de temps ce Heros & sa vertu sont demeurez en peine & en soupçon par ses artifices, & lesquels n'ont peu esté confondus que par le iugement de Dieu & par le vostre.

La violence faite à Messieurs de Broussel & de Blançmesnil en l'absence de Monsieur le Prince, & qui fut suivie des Barricades de Paris, & la resolution

de chasser trente-huit autres Officiers du Parlement pour ne rien dire de plus fâcheux, fut prise sur les calomnies du Mazarin & sur les ministres impressions qu'il donna de leur conduite encores en l'absence de Monsieur le Prince.

Le conseil d'affliger Paris & d'enlever le Roy, fut formé sur les impostures qu'il allégua, il fit voir tant de monstres à l'esprit de la Reine, il s'écoula par tant de terreurs persuader les Princes de la ruine de l'Estat & du peril ou se trouuoit la personne du Roy, qu'il leur sembla toncher le moment de sa perte & d'estre sur les bords du precipice, & qu'enfin ils n'osèrent y contredire, il assuroit qu'il l'çauoit infailliblement que le lendemain quelques vns d'entre vous se deuoient rendre maistres de la personne du Roy pour le liurer aux ennemis, & en mesme temps pour se courir de cet attentat & de toutes les faussetez qu'il auoit employées pour y paruenir, il eut le credit de faire escrire au Parlement par M. le Duc d'Orleans & par Monsieur le Prince que c'estoient eux qui auoient donné ce conseil, quoy que le Mazarin seul l'eust proposé & persuadé.

Et en dernier lieu l'entreprise pretendue faite contre la personne de M. le Prince dans les informations de laquelle M. de Beaufort, M. le Coadjuteur & M. de Broussel ont été compris, n'estoit ce pas vne piece de l'invention du Mazarin qui auoit composé ce stratagème dans son cabinet, afin de diuiser l'esprit des Grands du Royaume, & de se defaire par ce moyen des vns & des autres s'il pouuoit, ou pour le moins des vns apres les autres.

Voila des eschantillons Messieurs de ce que l'on fait faire

faire l'ennemy de ces Princes, qui a composé en forme de lettre ce grand libelle de leur accusation que i'examineray tres exactement apres vous auoir supplié de considerer deux ou trois choses, la premiere que ce Ministre est vn Estranger, qui par vostre Arrest de l'année 1617. rendu sur le sujet du Mareschal d'Ancre nommé Conchiny Italien de nation aussi bien que Mazariny ne peut tenir la place qu'il fait, & que c'est celuy que vous avez déclaré pertubateur du repos public, ennemy du Roy, de l'Estat & des Princes par consequent qui en sont les soustiens principaux. En second lieu que l'emprisonnement de ces Princes est sans exépte pendant la minorité d'un Roy, qu'il est contre toute sorte de justice, & particulierement contre les dernieres Déclarations dont l'obseruation a été tant de fois promise & si solemnellement violée en la personne de ces Princes, d'un Chancelier de France, d'un President de la Chambre, d'une Duchesse, & de deux Princesses sans parler de tant d'autres particuliers, & qu'enfin il est juste de leur produire un autre accusateur & des témoins & ne les opprimer pas sans qu'ils aient droit de se défendre, & que vous Messieurs deuez estre les Juges de leur innocence, tous les autres Juges du Royaume en étant incompetans, d'autant que le Parlement seul est le siège des Roys & la Cour des Pairs, & que les Princes du Sang de France ont dès long-temps ce droit acquis, de ne pouvoir estre Juges en ce qui touche leur honneur que par le Roy leur souverain & chef de leur maison dans le Parlement, qui est le vray temple de la Justice Françoise & le plus celebre Théâtre du monde.

Le Mazarin désirant courrir la violence de cette

action parle beaucoup de la moderation de son gou-
vernement dans le commencement de cette lettre,
& prend pour pretexte qu'il veut restablir vn ferme
repos dant l'Estat, parce (dit-il) que les ennemis ne
se rendoient difficiles a la conclusion de la paix qu'a
cause de nos divisions.

Ces pretextes sont fort specieux, mais sont ils verita-
bles, quelles diuisions auons nous veuës dans l'Estat,
que celles qu'il y a fait naistre pour s'y maintenir contre
le vœu de tous les gens de bien? N'est-il pas l'Autheur
de tous les desordres de Paris, des troubles de Bour-
deaux & de Prouence? N'est-il pas coupable de tou-
tes les volerries qui ont esté faites dans les Finances
pour l'enrichir? Quelle multitude d'Edictz de toute
nature? Quelle violence dans l'execution d'iceux,
iusques à prendre les gages de tous les Officiers du
Royaume pendant quatre années, leuer sur dix sept
Generalitez plus de cinquante millions par an, faire
des taxes sans fin, sans raison & sans mesure sur tous
les Officiers & sur des miserables que l'on nommoit
Aisez, cependant ne payer ny gages ny rentes, ny la
table ny la maison du Roy, ny les gens de guerre.
S'il appelle cela la moderation de son Ministere, s'il
nomme tout ce que nous auons veu qui sera incroya-
ble aux Siecles à venir, la douceur de ces conseils!
O Dieu ou en sommes nous, & quoy apres que le
Mazarin nous a fait manger du pain de son il à l'au-
dace de se promettre que le souuenir qu'aura toute la
Chrestienté de la moderation & de la douceur de ses
conseils qui a esté telle (dit-il) que souuent mesme on a
imputé à foiblesse dans le gouernement ce qui ne partoit
que de sa bonté ou de sa prudence persuadera aisement

qu'il a eu regret d'en venir aux derniers remedes.
 Non, non ny les Chrestiens ny les Barbares mesme
 qui regarderont de toutes parts les prefondes playes
 que nous auons receuës de luy, qui verront les cam-
 pagnes desertes, les villes ruynées, les Prouinces de-
 solées, qui considereront les emprisonnemens du
 President Barillon, du Duc de Beaufort, du Mares-
 chal de la Mothe & de ces trois Princes, qui feront
 reflexion sur les proscriptions de tant de Magistrats,
 & qui escouteront les clameurs de tout le monde, ne
 prendront point le Mazatin pour vn Ministre qui aye
 ny douceur, ny moderation, ny bonté, mais pour le
 plus abominable de tous les hommes, & que nous eus-
 sions exterminé si la Reyne, Monsieur, & M.le Prince
 ne l'eussent arraché des mains de la Iustice & ne l'eussent
 protégé contre le ressentiment general du Royau-
 me. O mon jeune Prince qui estes le fruit de bénie-
 diction, l'attendu & le désiré des peuples, Prince don-
 né de Dieu pour la grandeur & la felicité de la France,
 que les gens de bien & que les sages ont de regret de
 voir que l'intendant de vostre éducation soit celuy
 qui a été condamné par la voix de tous les peuples &
 & par l'autorité de tous les parlemens, & que celuy
 qui a les maledictions de toute l'Europe, gouerne
 ses plus belles esperances.

Mais passons (cette reflexion est trop douloureuse)
 & ne cherchons pas plus long temps en luy ny bonté
 ny moderation puis qu'il ny en a point, continuons
 cette lettre qui dit qu'il a de bonnes intentions &
 que c'est pour faire la paix qu'il a fait emprisonner
 ces Princes.

Icy Messieurs i'appelle à tesmoin toute l'Europe,

12

Que disent les Hollandois de son dessein, sinon que le Cardinal Mazarin a touſiours voulu continuer la guerre afin de se rendre nécessaire, qu'ils l'ont pressé, qu'ils l'ont attendu, & bien que leur alliance ne fût pas de petite considération, néanmoins qu'il l'a mesprisée de peur d'être obligé de faire la paix conjointement avec eux. Que disent les Nonces du Pape sinon que le Cardinal Mazarin n'a jamais voulu la paix. Qu'a dit M. de Longueville à son retour de Munster où il auoit été envoié par une négociation si importante, sinon que le Cardinal Mazarin auoit empêché que la paix ne fut signée, que M. Seruier qui seul auoit son secret s'y estoit opposé formellement, & que M. Dauaux ce grand Plénipotentiaire qui auoit pris tant de peine à conduire les choses au point de leur perfection, ou enfin il les auoit mises, lors qu'il en vit la rupture, en auoit eu des désplaisirs infinis.

Le Cardinal Mazarin peut-il contredire tant de témoignages, se peut-il contredire lui-même qui a dit tant de fois en ce temps-là, qu'il estoit le maître de la paix? Non, ces preuves sont trop constantes, on en sait trop les particularitez, & que la paix non seulement n'a pas été faite par le Cardinal Mazarin, mais qu'il l'a formellement empêchée, & que ne sachant plus de moyen de s'opposer aux vœux de tous les François qui la demandoient, il a par un artifice bien surprenant empêché les Espagnols d'y consentir, & ainsi nous a réduits à désirer une chose impossible, puisque la paix ne dépend plus de nous en l'état où nous sommes.

Il nous reste après ces faux prétextes de cette accusation

13

sation descouverts, de faire voir à tout le monde l'interest véritable du Cardinal Mazarin, & de quels motifs il a été porté pour faire emprisonner ces Princes, ce qui ne sera pas bien difficile, tout le monde pouvant conclure, que puis que constamment ce n'est pas le bien du Royaume, il faut nécessairement que ce soit son avantage particulier, aussi y trouve t'il au moins en apparence & pour quelque temp, non seulement l'assurance de sa personne & l'établissement de sa fortune, mais encore sa vengeance, son ambition, son avarice & toutes ses espérances satisfaites, & si quelqu'un en France se laisse persuader d'y avoir part & de profiter de cette disgrâce il se trompe assurément. En voicy les effets véritables, l'Estat y perd le repos, le peuple y perd la paix, les Princes y perdent leur liberté, & quittant leurs prerogatives sacrées deviennent comme les particuliers, les Parlemens y voyent la justice & la déclaration violée, & les grands du Royaume se voyent soumis à la domination de cet Estranger furieux, teméraire & vindicatif, qui les perdra quoy qu'ils se flattent les vns apres les autres s'ils ne le perdent les premiers, & fera gemir tous les gens de bien sous sa tyrannie, à l'établissement de laquelle nous traillions nous mesmes, au lieu de nous y opposer conjointement & de l'exterminer.

Desire-t'on que je vérifie que c'est une vengeance de long-temps prémeditée, Quine faisait pas qu'à Lens & à Lerida le Cardinal Mazarin fit tout ce qu'il put pour perdre Monsieur le Prince, tous ses amis ne l'ont ils pas aduerty bien des fois de ne plus s'engager dans les armées ou que autrement il periroit comme auoit fait le Comte de Soissons, on voyoit bien que ce

Ministre craignoit que la valeur de ce Prince ne fust fatale à sa fortune, & c'est pourquoy il s'en vouloit dessaire & haïssoit celuy qu'il craignoit, depuis ces premiers temps sa haine auoit été augmentée par les obligations qu'il auoit à Monsieur le Prince, c'est le naturel des ames lasches de haïr ceux ausquels ils sont infiniment redueables, & par là encores combien de gens d'esprit ont ils prœue que celuy qui luy deuoit la vie luy osteroit la liberté. Mais depuis ce qui arriva pour le Pont de l'Arche, depuis que Monsieur le Prince s'eut menacé & qu'il eut la bonté de se r'accommode avec vn Italien qui n'a pas publie tout haut que Monsieur le Prince s'en repentiroit tout à loisir.

Les grands sont si malheureux qu'ils ne croient personne, qu'ils s'asseurent trop sur leur grandeur, & pourtant il y a tant d'exemples funestes de leur ruine qu'il est incomprehensible à ceux qui ont le sens commun qu'ils soient & qu'ils veüillent tousiours estre trompez par les fauoris, il n'y a rien de si saint que nous n'ayons veu profaner par leur insolence ce qui a été de plus cher dans les Estats a été de tout temps consacré à leurs interests, c'est le premier témoignage qu'ils donnent de leur puissance, & il y en a fort peu qui n'aye eu quelque victime de la maison Royale, Monstre abominable que tu deurois estre en horreur à tous les Princes, puis que tu te repais ordinairement du plus precieux Sang des Estats.

Apres cela y a t'il encore quelqu'vn qui doute de la joie qu'il a receüe de sa vengeance, parce que dans cette lettre il a fait l'affligé & a voulu persuader qu'il auoit eu vne repugnance extreme à consentir à

15
M
ette resolution , mais sa vengeance n'est que le
moindre de ses interests , l'assurance imaginaire de
sa fortune & l'establissement de sa grandeur luy ont
bien donné d'autres satisfactions , car au lieu qu'il
voyoit que son Ministere alloit deuenir inutile puis
que la Reyne , Monsieur & Monsieur le Prince vou-
loient la paix , que le Parlement la demandoit avec
instance à cause de l'extreme necessité des peuples &
que les Espagnols de leur costé la vouloient autant
que nous , & qu'ainsi il ne seroit plus cette fameuse
Idole qui reçoit depuis si long-temps des offrandes
de toutes sortes de mains , au lieu que sa perte & sa
chute sembloient infaillibles , il s'est rendu par le
moyen de ces emprisonnemens le maistre absolu de
tout , par ce que la guerre , ny ces volerries , ny sa
puissance ne finiront point qu'avec luy , que tous
les iours il faudra faire de nouvelles impositions qu'il
aura vn pretexte perpetuel du retranchement des
gages des Officiels & de mal payer les rentes de
l'Hostel de Ville , & que non seulement il disposera
des charges & des gouvernemens qui vacqueront
dorenavant sans contradiction de personne , mais
dés à present il a donné tous ceux qu'auoient ces
Princes à ses creatures & à ceux qui sont dans ces in-
terests , de sorte qu'il s'est trouué en vn moment par
leur despoüille plus puissant qu'ils n'ont iamais este ,
sans parler de l'esperance qu'il a d'estre bien-tost par
la delicatesse & par le peu de santé du Prince de Con-
ty & par la rigueur de sa prison l'heritier de tous ses
grands benefices . Voila les veritables motifs de cet
emprisonnement , voila le crime de ces Princes , le
reste de l'accusation n'est que pour amuser le peuple

& pour tromper les simples qui se laissent piper par les apparences¹, lesquelles comme des phantomes a cheueront de s'éuanouir à mesure que nous y tons plus auant dans cette grande accusation qui j'as esté l'effort des artifices du Cardinal Mazarin & de l'eloquence de ceux qui le servent.

Il a depeint Monsieur le Prince comme vn geant qui vouloit empieter le Trone de leurs Majestez, & qui se vouloit servir contre eux des biens & de la puissance qu'il tenoit de leurs graces, pour ruiner ce Prince en effect il l'a fait riche en apparence, & pour l'ab battre entierement il a esleué sa puissance sur de faux fondemens, & son ambition sur de vaines imaginations. Les trois moyens de son accusation sont, il est trop riche, il est trop puissant, il est trop ambitieux, sa deffense seroit aisée en trois paroles, que c'est à la vérité vn des Princes du monde le plus riche de gloire, de conquestes & de victoires, le plus puissant pour deffendre nos frontieres, la grandeur de l'Estat & l'autorité du Roy: & le plus ambitieux de fidélité pour son Prince, pour sa parole & pour ses amis.

Mais comme l'inuestigue faite contre Monsieur le Prince est fort estendue, il l'a faut examiner plus amplement, il l'accuse d'estre le plus riche sujet qui soit dans la Chrestienté, c'est le crime dont les tyrans accusoient autres fois les hommes quand ils vouloient prédre leurs biens, mais si d'estre riche c'est vn crime, que le Cardinal a fait d'innocens pour devenir criminel. Il a plus d'or en Italie qu'il ne nous en reste en France, & l'on a verifié à ce qu'on dit par le Registre des Banquiers qui ont negocié les affaires plus de cent soixante & dix millions de liures qui ont esté envoiez de son ordre

dre & sous son nom en Italie. Je veux croire qu'il y a
 de la faute en ce calcul, mais il ny en a point en celuy-
 cy que le Chapeau de Cardinal qu'eut son frere le Iaco-
 bin couste à la France plus de douze millions de liures,
 il est certain que le Cardinal Mazarin a pris des som-
 mes immenses pour la Marine dont il a disposé sans en
 rendre compte, il est constant que les Venitiens sou-
 stiennent en partie la guerre du Turc par le moyen de
 l'argent comptant que le Cardinal a dans leurs Ban-
 ques, il est public qu'il n'y a quasi plus d'or dy de bon-
 ne monnoye en France, Qu'est elle deuenue tout le
 monde le scait. Ce superbe Palais de Rome ou il a fait
 conduire plus de trois cens balots de meubles des plus
 precieux de tout l'Europe & son Palais de Paris le pu-
 blient assez hautement. Nous auons beaucoup de Prin-
 ces qui n'ont pas vaillant ses Statuës, ses Meubles, sa
 Bibliotheque & ses Escurie sans y comprendre ses
 pierreries. Apres cela quelque Eloquence que puisse
 auoir vostre Orateur, il ne persuadera pourtant à per-
 sonne que vous ayez eu raison d'accuser Monsieur le
 Prince d'estre le plus riche suiet qui soit dans la Chre-
 tienté & pour cela de le faire emprisonner, & quelque
 soin au contraire que vous ayez pris à vous faire pauure,
 quelque artifice que vous ayez employé pour tromper
 la Reyne & Monsieur sur ce suiet, i'ose me promettre
 que si iamais ils iettent les yeux sur ce discours, ils ne
 croiront pas que vous soyez sans tresors ny que Mon-
 sieur le Prince en aye, ce n'est pas neantmoins que ce
 partage ne fust bien iuste, il y a biend de la difference du
 petit fils d'un Chapelier à un Prince du Sang de Fran-
 ce, & quia l'honneur d'estre de la Maison du Roy, qui
 est la plus Illustre race du monde & la mieux marquée;

puisque les sources d'or & les mines qui portent les plus precieuses pierres ne sont pas si riches ny si renommées, avec cela Monsieur le Prince n'a point de biens que ceux que Monsieur son pere luy a laissez & qu'il a meritез par des seruices de soixante années, & vous n'avez que ceux que vous avez volez à l'Estat depuis six ou sept ans, & cependant vous estes assez imprudent pour luy reprocher de mediocre biens sans considerer que vous en avez d'infinis.

Peut estre vous aurez plus de raison dans la suite de cette Lettre ou vous accusez Monsieur le Prince des grands establissemens qui sont dans sa Maison soit en charges ou en gouuernement ou en biens d'Eglise, à la verité le ramas que vous en avez fait donne de l'escoufflement, & comme il vous a donné de l'enuie vous avez creu qu'il pouroit causer de la jalousie contre luy, ie veux croire que vous avez reussy & que vous avez surpris d'abord beaucoup de personnes, mais sans doute tout le monde se destrompera quand ils considereront qu'il y a bien de la difference entre auoir des charges & des Gouuernement & estre criminel, puis qu'au contraire ce sont les recompenses de la vertu & des seruices & les marques de l'estime & de la confiance que l'on a eu de la fidelité de ce Prince, & que ces charges & ces Gouuernement l'engageoient plus necessairement & l'vniscoient plus inseparablement au seruice du Roy duquel il ne s'est iamais destaché comme nous lesçauons tous. Comment voudriez vous condamner ce que la Reynе a fait par vostre aduis & ce que le defunct Roy le plus sage de tous les Roys auoit fait auparavant elle, De son Regne feu Monsieur le Prince n'auoit-il pas la charge de Grand Maistre &

les mesmes Gouvernemens, les establissements de sa Maison estoient ils moins considerables qu'ils ne sont à present. Non sans doute puis qu'il s'en faut l'Admirauté qui estoit dans sa famille, les Gouvernemens de Broüage, des Isles de Ré & d'Oleron & Monsieur de Btezéfere de cette belle & genereuse Princesse qui valoit mieux tout seul que Brouage & l'Admirauté & qui mourut d'un coup de Canon dans le seruice.

Mais Monsieur le Prince n'a t'il rien mérité de son chef, ne comptez-vous à rien les batailles qu'il a gagnées, les Villes qu'il a prises, les merueilles qu'il a faites en Flandres & en Allemagne, les hazards qu'il a couru mille fois, & le sang qu'il a respendu pendant que vous estiez à la Comedie & à resoudre icy l'emprisonnement & la mort de Messieurs de Bruxelles & de Blac-mesnil & de beaucoup d'autres. Comment apres tant de preuves de sa valeur & de sa fidelité trouuez vous à redire qu'il y aye moins d'aduantages dans sa Maison qu'il ny en auoit du viuant du feu Roy & de defunct Monsieur le Prince. O le grand crime Messieurs le moyen de s'en defendre, le fils possede le bien de son pere & le Roy luy a continué les mesmes graces.

Mais il ne se contentoit pas dites vous, il vouloit traiter de Charleuille &achepter de ses deniers le mont Olympe voila des crimes bien nouveaux il auoit demandé des troupes pour conquerir la Franche Comté & la posseder apres en Souueraineté, ou les conquestes qui auoient esté faites en Flandres du costé de la mer, il auoit demandé vn corps de Caualerie pour aller du costé de Liege appuyer le dessein qu'auoit le Prince de Conty son frere pour la Coadjutorerie de cet Eusthé, il auoit demandé l'espee de Connestable, il auoit

demandé plusieurs fois l'Admirauté & beaucoup d'autres choses, voila bien des demandes, mais voila bien des refus, voila bien des pensées inutiles (si ce n'est à vostre rhetorique) & lesquelles je m'assure ne viennent pas toutes de Monsieur le Prince sans doute le Cardinal Mazarin luy en a fait proposer la meilleure partie à fin de l'amuser de vaines esperances comme il a bien sçeu entretenir beaucoup d'autres personnes d'imaginactions creuses & qui n'ont produit que du vent & des resueries, si nous sçauions Messieurs combien il a fait en promesses de Prelats & de Cardinaux, combien de fois il a marié l'Empereur en France & le Roy de Portugal, combien il a fait de Ducs & Pairs, de Mareschaux de France de Cheualiers de l'Ordre, de Gouverneurs de places & de Prouinces, combien il a fait de Secretaires d'Estat, de Surintendans & de Gardes des Sceaux, bref combien de fortunes il a fait, nous admirerions ce grand Ministre qui seul a plus fait de fortunes que tous les Roys n'en ont fait depuis l'establissement de la Monarchie l'Admirauté l'espée de Connétable, les conquestes de Flandres & les autres aduanages qu'il veut que Monsieur le Prince aye desirees sont assurement des imaginactions Mazarines, mais si nous sçauions combien apres tant de piperies il y a encores de propositions de sa part de cette mesme nature combien ce negoiateur éternel a sous luy de negotians particuliers nous aurions honte de la foiblesse de l'ambition & de la folie du siecle qui ne se peut desabuser dece charlatan par l'exemple de tant d'affronteries.

Toutes fois sans nous arrêter aux pensées & aux desirs dont il accuse Monsieur le Prince ny aux imaginations dont il trompe encores tant de personnes ex-

minons

z' nions plus particulierement quels establissemens redoutables Monsieur le Prince auoit en sa maison & par la comparaison des Gouuernemens que le Mazarin ou les Mazarins possedent. Voyons si le second chef de cette accusation ne sera pas aussi iniuste que celuy des richesses qu'il a reprochees à Monsieur le Prince.

Les Gouuernemens de Bourgongue Bresse & Berry sont les moins considerables du Royaume, tant à cause du peu d'esteduë qu'ont ces Prouinces, que de leur scituation, outre que ce sont Gouuernemens ou il ny a aucune place forte Bellegarde seul excepté, Monsieur le Prince à la verité auoit en Champagne Stenay & Clermont, mais qu'est cela pour vn premier Prince du Sang, car de vouloir mettre en compte le Gouvernement de Champagne qu'auoit le Prince de Conty son frere & la place de Danuilliers, il ny a point d'apparence non plus que de parler du Gouvernement de Normandie qu'auoit Monsieur le Duc de Longueville puisque nous venons de voir ces princes en deux partis tout à fait differens. Et quand monsieur le Prince seul eust possédé tous ces Gouuernemens ce nestoit pas de quoy balancer l'autorité du Roy ny pour deuenir redoutable à la France puisque l'Empire & l'espagne ne luy sont pas comparables.

Venons maintenant aux establissemens du Cardinal Mazarin & en faisons le pararelle avec ceux de Monsieur le Prince seul, & mesme de toute sa famille & l'on verra quelle disproportion il y aura entre les vns & les autres.

Premierement le Cardinal Mazarin à le plus puissant & le plus precieux Gouvernement du monde; Il est gouuerneur de la personne du Roy qui est le

Maistre de tous les Gouverneurs, la Reyné outre ce-
 la l'a fait premier Ministre & luy a donné la princi-
 pale confiance, & ainsi il a le gouernement de ces
 deux importans Estats, c'est à dire du Roy & de la
 France, il donne les Benefices, il dispose des Finan-
 ces & tient l'autorité absolue dans le Conseil: Bref
 il commande dans la Cour, dans les Armées, & dans
 tout le Royaume par ce que le bien & le mal sont en
 ses mains, & qu'il est le Maistre de la bonne & de la
 mauuaise fortune, il ordonne de la Paix & de la Guer-
 re comme il luy plaist: Voicy comme il en vze, la
 guerre d'Italie pour Portolongone & Piombino a
 este entreprise pour son seul interest & pour luy en
 faire vne principauté, ses confidens en ont les gou-
 uernemens, Pignerol, Suze & Casal sont en sa de-
 pendance, ainsi il est maistre de tous les avantages
 que la France à dans la Sauoye & dans l'Italie, pour
 la Catalogne & le Roussillon, il en est semblable-
 ment en possession, la Fare, & Noaille qui ont esté
 ses Capitaines des Gardes luy conseruent Roze, Per-
 pignan, & Salses, le frere de la Fare est gouuerneur,
 de Balaguier, & Launoy son domestique luy garde
 Tortoze, Lestrade qui a esté aussi son Capitaine des
 Gardes est pour luy dans Dunquerque, quel on a ar-
 traché exprez d'entre les mains du Mareschal de
 Rantzau, enfin il y a peu de places considerables
 dont il ne se soit assuré & qui ne soien siennes par
 le moyen des personnes qui se sont entierement de-
 uouées à son seruice, la Clauiere est dans Philis-
 bourg, il a donné à Tillader beau frere du Tellier
 Brizac qui est yn gouernement de deux cent
 mil liures de rente, Lanoy est dans Ardres, Ca-

Stelnaue est à Brest, le Comte de Broglie est dans la
 Bassée, Nauailles est dans Bapaume, & si je ne crai-
 gnois d'estre trop long dans le denombrement des
 autres, il ne scroit pas mal aisné de faire cognoistre,
 que toutes les recompenses sont pour ses domes-
 qués & pour ses creatures, & que ceux qui seruent les
 Princes n'ont jamais rien. Paluaü par cette raison à
 eu Courtray & Ypre qu'il a perdu & fust préféré à
 Mal de Chastillon, considerez s'il y a quelqu'un (je
 ne dis pas chez M. le Prince, mais chez M. le Duc
 d'Orléans, où il y a tant de personnes de naissance,
 de meritite, & de seruice) qui aye été gratifié d'un
 gouvernement semblable à Perpignan, Rose, Dun.
 Kerque ou Brisac, y a t'il un des seruiteurs de Mon-
 sieur qui aye eu un Benefice de dix mil liute de rente,
 avon donné beaucoup d'Eveschez à sa recommanda-
 tion, & Monsieur le Prince a qui on reproche
 tout, qu'à t'il fait pour les siens, sinon qu'il a aidé à
 la promotion de l'Evesque d'Angoulesme, & de
 l'Archevesque de Bourges seulement, & qu'il a ser-
 uy à Gassion pour le baston de Mareschal de France,
 & à Monsieur de Chastillon pour obtenir le brevet
 du Duc. Mais les vns & les autres ne méritoient ils
 pas ces recompenses, & quant on a fait un crime à
 Monsieur le Prince d'auoir intercéde pour ceux qui
 ont eu recours à sa protection, n'est ce pas faire en-
 tendre aux Grands qu'ils n'en doijent pas user de
 mesme, tout le monde sans doute, trouuera ce cri-
 me bien léger, & cette accusation bien artificieuse
 & deraisonnable. Et pour retourner à nostre para-
 lle, quand on voudra faire comparaison du credit
 qu'auoit Monsieur le Prince avec l'autorité du

ordre

Cardinal, & les grands establissemens qu'il s'est fait par le moyen de ses creatures , qu'elle difference y trouuerons nous ? Le premier Prince du Sang , qui sert , qui combat , qui expose sa vie , qui a conquis tant de places de consequence , ne peut posseder sans crime les biens fais qu'il a trouuez dans sa maison , ie le repete dans sa maison ; car il est vray qu'il n'en auoit point d'autres , si ce n'estoit Clermont & Ste- nay qui luy auoient este donnez pour recompense de l'Admirauté : Et le Mazarin qui n'auoit rien quand il est venu en France , qui n'a seruy qu'à ioüer au Hoc & à faire des Comedies , à empescher la paix , & à ruiner la France , à luy seul plus de puissance que Monsieur le Duc d'Orleans , & ces trois Princes ensemble , desquels il a si bien sceu charmer l'esprit iusques à present qu'ils ont combattu pour luy contre eux mesmes , & à leur propre destruction comme vous voyez , & continueront encores si Dieu ne leur ouvre les yeux , afin de cognoistre le precipice dans lequel ils se iettent , & ou ils nous entraisnent avec eux , & quoy la France n'aura t'elle point d'Ange tutelaire qui reunisse la maison Royale & qui dissipe ses charmes . Auec cela toutes ses creatures ne sont pas dans les gouuernement des places , il en a d'autres pour le gouuernement des Princes , les vaillants sont pour la guerre , les fourbres , les traistres & les habilles sont pour la Cour , & pour les intrigues dans les mai- sons des Princes , ce sont ceux-là qui sement la diui- sion parmy eux qui inspirent les deffiances , qui propo sent & font réussir les grands desseins qui sur- prennent qui corrompent & qui font toutes les passe- passes de la Cour . Ce sont ces gens là qui ont fait prendre

48

et il n'espriera pas moins que le cardinal de
prendre contre Paris & contre tout le la France, de
party du Cardinal par Monsieur, & par Monsieur le
Prince qui proposerent (si vous vous en souvenez)
il y a quelque temps, le changement de tant de gou-
vernement pour amuser la Cour, qui ont affronté
tant de monde, qui ont fait attenter au carrosse de
Monsieur le Prince, qu'il l'ont animé d'en descouvrir
la vérité, & qui l'ont enfin emprisonné, qui font que
le Cardinal dit, qu'il n'est plus Mazarin, & qu'ils ap-
pelle frondeur, qui luy font prendre autant de for-
mes, de couleurs, & de visages que les fables en don-
nent à Prothée qui ont réuny Monsieur de Beaufort
& Monsieur le Coadjuteur avec le Cardinal, comme
ils auoient racommodé Monsieur le Prince & le
Mazarin apres l'affaire du Pont de l'Arche. Car il
y en a qui rassemblent & qui racommodent à tout le
moins en apparence & pour quelque temps, il y a
des oublieurs aussi bien que des frondeurs: Bref il a
des légions de ces meschants esprits de l'un & de l'autre
sexe dans sa dependance, qui ont tant d'addresses
& tant d'artifices, tant de filets, & tant de pieges qu'il
yen a qui pour y avoir été attrapés ne laisseront pas
de s'y reprendre, si bien tost instruits par l'exemple
de la trahison faite à ces Princes, ils ne vangent la
France qui n'aura point de ioye qu'elle ne reuoye en
liberté ces illustres protecteurs, & en leur place tous
ces gens de la Cabale du Mazarin qui traauaillett à ses
fins & pour ses interests; pour l'esleuation de sa gran-
deur & de sa fortune, & pour les mariages de ses nœp-
ces qui acheueront l'establissement tout ouvert de sa
tyrannie, d'où l'annéatissement s'ensuira infaillible-
ment l'oppressio des Parlemens, de cette belle Decla-

ration, & la consommatio des calamitez publiques.

Iugez à present Messieurs de la comparaison des forces qu'auoit monsieur le Prince, avec les grands establissemens du Cardinal, qui sans compter la puissance de ses fourbes, sans parler du gouernement du Roy, de celuy de l'Estat, des Princes & de la Cour, a quasi tous les gouuerneurs des Prouinces à luy, & toutes les places de Sauoye, & d'Italie, du Roussillon, & de Cathalogne, de la Lorraine, de Flandres, & de l'Alsace, au lieu que monsieur le Prince qui meritel tout, puis qu'il conserue tout, & qui a gaigné plus de cent villes à la France, n'auoit qu'à peine ce quel monsieur son pere possedoit du viuant du Roy.

Voyla l'inuentaire general & véritable des richesses & des establissemens de monsieur le Prince, dans lequel il ne se trouuera rien qui ne fut dans celuy de monsieur son pere, En pourroit-on dire de mesme du Cardinal ? Tout ce qu'il possede estoit il dans sa famille; non messieurs, sa naissance ne luy a rien donné, sa vertu ne luy à rien aquis, la fortune seule luy a laissé prendre tout ce qu'il a, & qui deuroit estre plustost partagé entre les vaillans & les bons seruiteurs du Roy & de monsieur, qu'entre les fuiuans, & les domestiques, les flateurs, & les courtisans de cet estranger.

Pour defendre monsieur le Prince de l'ambition dont il est accusé, c'est ou il y a plus de peine, par ce que tout le monde n'est pas bon iuge en cette occasion, ou il est tres aisné de se laisser surprendre & de se tromper soy-mesme.

La valeur & l'ambition ont tant de ressemblance qu'il est bien difficile de les distinguer : à la vérité

ceux qui considereront monsieur le Prince dans les batailles de Rocroy, de Norlingue, & de Lens, & qui l'apperceuront au trauers des esclairs & de la fumée des canons tout couvert de sang & de feu, ceux qui le verront en suite chargé de tous ces fameux & superbes trophées, le prendront aisement pour vn ambitieux aussi bien que pour vn victorieux : Mais ic m'assure que les braues, les gens de bien, & les bons françois ne le voudront pas condamner, puisque les Espagnols & les Allemands en parlent si glorieusement ; Il n'y a que la poltronnerie & la subtilité d'un Italien qui y puissent trouuer à redire . quand il accuse monsieur le Prince de donner des batailles avec ce beau raisonnement (*que s'il les gaigne il a droit de demander quelque recompense, & s'il les perd il est plus nécessaire*) à moins que d'auoir perdu le sens, personne ne pouuoit faire vn crime de cela, si ce n'est celuy qui fait des crimes de leze maiesté à Monsieur de Bougueual de porter des glands à son rabat ; Voila de dignes pensées d'un si grand Ministre, voila c'est homme sur naturel qui est le sur-intendant de l'éducation & l'instructeur du plus grand des Rois : Il a vne autre preuve de l'ambition de Monsieur le Prince qui le rend aussi criminel que la premiere, il a dit il refusé le commandement de l'armée cette dernière campagne, c'est vn peché d'obmission tout au plus, mais non pas d'ambition , certainement c'est examiner de bien prez la conduite de Monsieur le Prince, si en sept ans de seruice il n'a pas peu meriter vne excuse de trois mois sans deuenir coupable , est ce abuser de sa gloire que de n'aller pas tous les ans à la Guerre , est ce abuser de ces emplois que d'auoir apporté

Principe du Roi 28
aux pieds du Roy toutes les campagnes qu'il a faites,
tant d'estendars, & tant de clefs de villes, & de places
considerables? Si Monsieur le Prince n'est assez vail-
lants il n'en a pas assez fait pour vous, & pour l'Etat,
vous estes bien difficile a contenter, il a sacrifié pour
vous plaisir contre son sens, & contre son cœur aussi
bien que contre le noster, le prix de tant de seruices
qu'il auoit rendus, qui estoit l'estime & l'affection
generale de tout le monde, ensin il vous a sauve, &
vous le voulez perdre pour recompense.

Que ceux qui se fient en vous sont aveuglez, & que
je preuoy de malheurs pour eux, si vous ne cessez en ef-
fect, aussi bien que de nom d'estre Mazarin, c'est à dire
le plus perfide & le plus ingrat de tous les hommes,
vous ne ressemblez pas à ce Lion reconnoissant que
l'ancienne Rome vit combattre pour vn gladiateur qui
luy auoit tire vne espine du pied, puis qu'en ayant au-
tant dans le cœur & dans la teste que de pensees & d'i-
maginations, & en ayant esté desliuré par sa valeur vous
le deschirez à présent & luy osterrez la liberté qu'il vous
a donnée & luy voulez rauir l'honneur qu'il vous a co-
serué. Et ce parce qu'il n'a pas esté d'avis du mariage de
vostre Niepce, dont il auoit dites voustroué l'allian-
ce si fort utile à la France, ou bien parce qu'il auoit eu
l'audace de consentir au mariage de Monsieur de Ri-
chelieu, ny a t'il que vous qui ayez droit de marier
vos parentes, iugez qui vous estes & qui sont vos Nie-
pces & regardez s'il y a rien dans le Royaume de plus
grand que Monsieur de Mercœur à qui vous en desti-
nez vne, ic n'ose penser aux autres puis que vostre pre-
mier vol va si loing, que ne ferez vous point quand
vous aurez l'aisle plus forte, & apres voyez si le premier

Prince

Prince du Sang est moins que vous, si Madame de Richelieu ne vaut pas mieux que toutes vos Niepces, & si tous les fauoris peuvent entrer en comparaison avec monsieur de Mercœur. C'est cela que l'on peut nommer ambition desreglée, c'est abuser de vostre employ, que d'emprisonner les Princes, c'est abuser de l'esprit de la Reyne & de celuy de monsieur que de leur imposer tant de faussetez pour leur donher de la colere contre monsieur le Prince, l'estat ou estoit la Normandie, le Berry & la Bourgogne, & Belle-garde avec cent quarante mousquets sans poudre & sans boulets, sont les preuves conuaincantes de vostre calomnie & de leur innocenc, & ie m'assure messieurs que s'il vous plaist de faire reflexion sur le passé, & sur ce que monsieur le Prince a peu s'il auoit voulu, & comme aux derniers temps il se contentoit à S. Maur de s'amuser, & de se diuertir avec ses domestiques, vous iugerez sans doute que ce Prince n'auoit pas tant d'ambition que l'on lui endonne, & que des passions de la ieunesse, il n'auoit que la credulité qui le mena à S Germain (pour ne point quitter le Roy) & qui la conduit dans le bois de Vincennes, ou les charmes & la puissance qu'exerce le Mazarin, sur l'esprit de la Reyne & de monsieur le retiennent, & non pas le bien de l'Estat & la Justice, comme il le veut faire croire, qui demandent au contraire la liberté, laquelle ne peut estre contredite que par de laches ennemis.

Vous voyez messieurs que tous les crimes que l'on impute à messieurs les Princes ressemblent aux portraits dont les songes nous font des peintures sans matière & sans couleur, qui ne peuvent estre vœus que dans l'ob-

30

Sécurité, & qui perces des premier traicts de la lumiere
disparaissent incontinent.

C'est à vous messieurs qui estes les protecteurs des Loix
& de l'innocence, les depositaires sacerz de l'autorité
Royale, les seuls Iuges des Princes du sang, qui sont
avec vous les principales colomnes de la Monarchie, de
ne souffrir pas que cette belle declaration que vous avez
faite pour reprimer l'insolence du mazarin & des
mauvais ministres, comme luy soit violée dans le plus
precieux de ses articles qui est celuy de la liberté & de
la sureté publique, pour la conseruation de laquelle
vous auiez veu Paris prendre les armes, il n'y aura iamais
d'occasion plus glorieuse pour le Parlement,
ny plus vtile pour l'Estat, puis qu'en maintenant dans
ce rencontre si notable vne partie de la Loy, vous luy
donnerez vne vigueur nouvelle, & vous assurerez
pour iamais l'execution entiere de tout ce qu'elle con-
tient, qui est si important pour le soulagement de tous
les peuples, ou au contraire si vous permettez que l'on
y donne vne atteinte de si grande consequence, la ruine
de tout vostre ouvrage & quant & quant celle du pu-
blic est infaillible.

Le fremis d'horreur quand ie me represente l'im-
age de cette fatale iournée quel on enleva messieurs de
Bruxelles, & de Blanemesnil, dont on auoit resolu
de faire vn sacrifice sanglant aussi bien que de plu-
sieurs autres du Parlement. Quand ie pense à la mort
tragique du President Barillon, aux proscriptions
que nous auons veuës aux emprisonnements du Duc
de Beaufort, de Monsieur de Chauigny & de tant
d'autres : Par ce que ie preuoy bien que nous retom-
bons dans les mesmes malheurs desquels nous pen-

tions estre sortis pour iamais , & qui seront d'autant plus grands que l'emprisonnement de ces trois Princes , ne laisse plus rien d'inuiolable à l'audace de la fortune qu'elle entraistne avec soy la ruine des peuples , & l'impossibilité de faire la paix , & qu'elle donne la puissance au Mazarin de se vanger de Paris & du Parlement qu'il a voulu mettre à feu & à sang , auant qu'il luy eust fait aucune iniure .

Preuenez , Messieurs , s'il vous plaist par vostre prudence tant de maux dont nous sommes menacez , souuenez-vous que le Mazarin est de Sicile , & des cruaitez qui s'exercent à Naples , ne considerez pas l'imprudence des premiers mouuemens qui sont assez souuent , aussi bien que le menu peuple des iours de feste des iours de leur ruine , faites l'ustice à ces Princes , conseruez le sang Royal qui fait subfifter le corps de l'Estat , repensez aux seruices veritables que ces Princes ont rendu , & aux aduantages que la France a receu de tant de victoires remportées sur les enemis , dissipez les faux soupçons que l'on à voulu malicieusement faire prendre de la fidelité incorruptible de ces Princes , destrompez l'esprit de monsieur , faites luy cognoistre que la protection du Mazarin blesse sa reputation , que cela seul fait tout le crime de monsieur le Prince , faites le souuenir des persecutions qu'il a souffertes dvn autre fauory qui a instruict celuy-cy de ses maximes , de ses artifices , & de ses exemples : Dites luy que monsieur le Prince est le reietton illustre , le greffe d'honneur & de vertu , de cette noble souche de Montmorency qu'il est le nep-ueu de cét Heros incomparable qui combatit & qui mourut pour luy . Faites luy voir Madame la Prin-

celle toute en larmes qui luy demande ses enfans , ex-
citez sa gratitude , & que s'il ne peut redonner la vie à
l'Oncle , il est en quelque sorte obligé de procurer à
la sœur & aux nepueux la liberté : Enfin , messieurs ,
faites luy entendre qu'il y a deux Princes de la mai-
son de Bourbon , qui ont l'honneur d'estre de son
sang , que la nature avec vous luy demande Iustice
pour eux , & s'il n'y a point d'arbre qui ne plie & qui
ne se plainte quelque sauuage qu'il puisse estre quād
vne branche luy est arrachee par la tempeste , ne dou-
tez pas que le meilleur Prince du monde ne soit sen-
siblement touché de leur malheur , pour moy qui
considere cette grande Compagnie comme l'azile &
le refuge des innocens comme le temple de la Iustice ,
ou les estoiles sont pesées au poids du Sanctuaire , ie sçay
bien que ces Princes ne lçauroient manquer d'auoir de
puissans protec̄teurs & qu'apres que tant de sages Sena-
teurs auront remontré à son Altesse Royale que mon-
sieur le Prince est son bras droict que le bien de l'Esta-
te luy demande , que c'est le moyen d'auoir la paix . le me-
promets & ie m'asseure que monsieur obtiendra du Roy
cette grace & si portera d'autant plus volontiers que
de toutes les vertus qui le rendront celebre à tous les
siecles celle de sauuer monsieur le Prince luy sera la plus
glorieuse & la plus honnable , la plus utile à la France
& à tous les peuples , & dont le parlement luy puisse
demeurer plus redcuable .

